

Stratégie de la course et de la marche – prototype

(étapes de 110 et 160 km)

[En complément des modalités de fonctionnement et des autres synthèses de présentation](#)

1. Deux épreuves sportives et participatives : **1. une course « Pros » de 160 km environ** (au rythme de 18 km / heure) et, en simultané et coordonné, **2. une course « Grand Public » de 110 km environ** (au rythme de 13 km / heure) ... avec des marches non moins **participatives**, qui « agitent » le territoire et communiquent dans le **mouvement et les rencontres**, sur l'esprit d'entreprise, sur la création d'activité et l'emploi, sur l'économie solidaire, sur « le don », sur les synergies et la culture de réseaux. Ces courses participatives vont à la rencontre de demandeurs d'emploi, des porteurs de projet, de compétence et d'épargne de proximité (des donateurs) ... à la rencontre commune des différents acteurs concernés et intéressés des Collectivités territoriales (voire la rubrique « Projethon »).

NOTA 1. Pour relancer, cas du 93, une variante possible consiste à répartir l'événement sur plusieurs week-end en effectuant des courses en relais d'une soixantaine de km sur un nombre de villes plus restreint.

2. Le chantier de travail ... Il s'étend sur une journée de 9 heures de 2 courses en relais, effectuées par de très bons coureurs (voir marathonien) accompagnés localement par de bons amateurs licenciés ou non ... soit, 9 heures de communication à travers les agglomérations traversées (départements et région).

3. La caravane d'animation, de communication et d'animation accompagne les marcheurs.

a) Les courses en relais.

Course solidaire ininterrompue (pas de compétition, ni de chrono, ni de médailles), considérée aux yeux de la réglementation, comme « **un simple événement sportif sur route** ».

Un relais devant chacune des mairies rencontrées (avec une animation festive, car-podium ou au stand).

Les habitants encouragent les coureurs, tout comme les marcheurs en attente de leur propre départ immédiat (horaires spécifiques à chacune des mairies, compte tenu des différences de distances et de vitesse)

Pas plus de 15 km de course individuelle sans que soit effectué un relais (pas de traînards) ... les coureurs participants sont raccompagnés à leur mairie de départ par une navette minibus ou en car.

Course en convoi sécurisé,

a) ... à **18 km / heure** de moyenne constante pour **les 160 km de la course « Pros »** ... 15 ou 20 coureurs maximum se déplaçant groupés entre des véhicules signaleurs, en tête, et des véhicules en serre-files de protection, juste derrière (pas de traînards, bis) ... des motards très mobiles pour la sécurité (ou des scooters électriques), renforcés de bénévoles aux points stratégiques ou dangereux, et les différentes polices municipales en vélo

b) ... à **13 km / heure** de moyenne constante pour **les 110 km de la course « Grand Public »** ... 50, 100 ou 200 coureurs maximum, se déplaçant groupés, etc

Courses réglementées, obéissant à des prescriptions très strictes ... nécessitant « la totalité » des arrêtés de Mesdames et Messieurs les maires des villes traversées et l'autorisation de Monsieur le Préfet en accord avec la DDE, sur l'ensemble de l'itinéraire (hors communes) ... à l'exclusion des grandes voies de circulation.

Courses n'obligeant pas à une multitude de barrières pour la sécurité ou à immobiliser la circulation, mais tenant compte des contraintes imposées par la densité de la circulation.

Courses ayant lieu un samedi (sous réserve d'inscription préalable : plus de 18 ans, licenciés ou autorisation médicale, accord des parents pour les plus de 16 ans) ... en sus des associations sportives mobilisées, permettant (via Monsieur le recteur) d'interpeller les lycées, les étudiants (l'Université et les Grandes écoles), et au-delà de sensibiliser les professeurs à l'emploi et à la thématique de l'économie solidaire ... les pompiers et les gendarmes participent (tout comme nos amis handicapés avec leurs hand-byke, ou non-voyants accompagnés), etc,

Course Grand-Public « corpo » ... les entreprises s'investissent avec leur équipe dans le Rallye Inter-entreprises, géré en parallèle (voir cette rubrique).

b) Les marches participatives dans les centres villes.

Partant d'une banderole - annonce pour effectuer une boucle de 30 minutes maximum (tout le monde ne peut pas courir, mais chacun peut marcher).

- Variable suivant la densité de la circulation ou l'intérêt des villes ... on ne marche que dans les centres villes. Sur l'agglomération caennaise, « toutes les villes » peuvent en organiser une, avec une animation propre et en synchronisation avec le passage des coureurs ... principalement une au départ et à l'arrivée, et recommandée dans chacune des villes de plus de 10 000 habitants.
- Le Pôle emploi, la Maison de l'Emploi et les services sociaux convieront les demandeurs d'emplois et les publics dits-sensibles à participer ... les associations, les syndicats, les Comités d'entreprises et les Club services de toutes natures seront invités à s'impliquer aussi.

NB1. « **Offrez une heure pour l'emploi** » ... les employeurs, les provideurs, les chefs de services accordent une heure d'interruption de leur activité à leurs salariés, aux professeurs, aux étudiants, aux élèves, ainsi que s'obligeant eux-mêmes à une pause pour cette « juste cause ».

Une demi-heure pour se mobiliser et rejoindre la marche, pour accompagner « pacifiquement » la caravane qui passe à côtés de leur commerce, de leur entreprise, de leur établissement ...

Une demi-heure pour réfléchir et discuter « ensemble » sur les présentes perspectives économiques et approfondir sa propre responsabilité citoyenne vers d'autres alternatives proposées ou suggérées par les initiatives à naître ...

Une demi-heure pour revenir « dans le calme » et reprendre leur activité où ils l'avaient laissée (voire pour relever leurs rideaux).

Une heure pour apporter leurs dons ou leurs promesses de dons à « **la Cagnotte Solidarité Emploi** » qui accompagne la caravane.

NB2. Il ne sera pas question de tirer un cercueil tout le long de la marche pour symboliser tous ces jeunes, ces femmes, ces hommes qui, écrasés par l'égoïsme et l'indifférence, ont baissés les bras et nous ont quittés.

c) La caravane

Elle se dédouble pour accompagner les marcheurs et participer aux animations ... des acteurs de rue (ou non) distribuent des tracts explicatifs et des questionnaires incitatifs à renvoyer ... une fanfare pour faire écho ... quelques marcheurs de l'équipe pour entraîner (avec une vedette du show-bizz ? ... avec une personnalité de l'humanitaire ? ... locale ?) ... un minibus pour prendre les dons ou les promesses de dons.

4. Deux forums pour l'emploi en décalés.

a) Le 1^{er} organisé (en partenariat avec le Pôle Emploi, s'il l'accepte, ou non) dès après l'arrivée de l'étape, à 18 heures 30.

b. Le second, à 20 heures 30 et sur un autre site, est également organisé avec la participation d'intervenants qualifiés, des associations participantes (avec le Pôle Emploi ou non).

- Pour communiquer sur les expertises, les pratiques et les alternatives proposées (voir rubrique « emploi »).
- Pour identifier des porteurs de projets, des experts - accompagnant et des financeurs de proximité,
- Pour, en debriefing de la journée, coordonner et pérenniser « la dynamique citoyenne » amplifiée, avec pour objectif : l'initiative, l'esprit d'entreprise, l'économie solidaire, l'emploi, le micro-crédit, la générosité ciblée, etc.

Des stands accueillent les associations, les acteurs de l'emploi, économiques et sociaux, des villes participantes ... pour favoriser l'adéquation entre les collectifs, les inter-collectifs et les mises en réseaux sur le territoire.